

**LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL**

**LE 5 FEVRIER 2024**

Délibération n°20240201	Compte-rendu des décisions prises par le Maire	Approuvée
Délibération n°20240202	Frais de fonctionnement de l'école Robert Desnos – demande de participations communes extérieures – année scolaire 2023/2024	Approuvée
Délibération n°20240203	Attribution subvention à l'OGEC Sainte-Marie – année scolaire 2023/2024	Approuvée
Délibération n°20240204	Travaux de voirie 2024 – lotissement les grands chênes : attribution du marché de maîtrise d'œuvre	Approuvée
Délibération n°20240205	Autorisation de signature d'une convention de financement avec Morbihan Energies – installation de 7 horloges connectées	Approuvée
Délibération n°20240206	Plan Local d'Urbanisme – Bilan de la concertation	Approuvée
Délibération n°20240207	Plan Local d'Urbanisme – Arrêt du projet	Approuvée
Délibération n°20240208	Acquisition d'un bien immobilier Place de l'Eglise – descriptif complémentaire	Approuvée
Délibération n°20240209	Rétrocession d'une parcelle communale avec patrimoine religieux à l'Evêché	Approuvée

*Conformément aux dispositions de l'article L.2121-25 du CGCT, la liste des délibérations de la séance du Conseil Municipal est affichée, sous huit jours, à la porte de la mairie et publiée sur le site internet de la collectivité.*

Guilliers, le 12/02/2024.

Le Maire,

Joël LEMAZURIER